

Le nouvel archevêque de Kingston, sacré le 18 octobre, est né à Alexandria, comté de Glengarry, le 3 novembre 1845. Français d'origine par son père, Monseigneur Gauthier est écossais par sa mère. Il reçut sa première éducation dans les écoles des Frères et entra, âgé de 15 ans, au collège de Regiopolis, Kingston. Il y fit ses études classiques et théologiques et fut ordonné prêtre en 1868 par Mgr Horan, de Kingston. Après trois années consécutives passées à son *Alma Mater* comme professeur, puis comme préfet des études et directeur, il fut appelé au ministère paroissial. Il fut successivement curé de Gananoque, de Williamstown et de Glen Nevis, et enfin de Brockville. Dans ces diverses cures, il se distingua par un grand talent d'administration : il bâtit quatre églises, un hôpital, une école et un couvent, et recueillit les fonds nécessaires à l'érection de l'église de Lansdowne. Il se montra toujours un père pour son peuple, bon et charitable pour les pauvres, dévoué aux intérêts spirituels de ses ouailles. Depuis 1891, il cumulait les fonctions de curé et de vicaire-général. Son élévation à la dignité épiscopale est extrêmement bien vue de tous, des catholiques et des protestants indistinctement. Ses hautes qualités personnelles lui ont acquis l'estime universelle.

* *

L'installation de Monseigneur Lorrain comme premier évêque du diocèse de Pembroke a eu lieu le 22 septembre, au milieu d'un grand concours des fidèles et du clergé. Monseigneur Duhamel présidait.

* * *

Italie. — Fidèle à sa pieuse coutume, Léon XIII a publié cette année encore une encyclique sur le Rosaire. On ne peut la lire sans être ému des tendres accents de l'illustre vieillard remerciant ses enfants des prières qu'ils n'ont cessé d'adresser au ciel pour la prolongation de ses jours, puis rappelant avec effusion "la maternelle protection de l'Auguste Reine du ciel"..... de qui "découlent comme d'un canal très abondant les grâces célestes." Il passe ensuite en revue ce qu'il a fait pour étendre le culte de MARIE, à l'instar de ses prédécesseurs dont il rapporte les principaux actes. Il termine en déclarant cet autre motif d'honorer le Saint Rosaire, à savoir les avantages nombreux qui y sont attachés ; il promet, en conséquence, de publier une "Constitution relative aux droits, privilèges, indulgences dont jouissent les Associations du très saint Rosaire."

Dans ces derniers mois, le gouvernement italien a pris le moyen de la violence et de la persécution pour briser le puissant réseau d'associations catholiques formé par Léon XIII dans toute l'Italie. 4,000